

Miscellanea

La Congrégation des Prémontrés d'Espagne.

Les *Analecta Praemonstratensia* ont publié jadis (VIII, 1932, pp. 5-24) une étude consacrée au sujet indiqué dans le titre de ce « Miscellaneum ». L'auteur de cette étude, feu mon frère, savait que l'article qu'il publiait laisserait beaucoup d'aspects de la question en dehors de ses considérations. Il écrivait (l. c., p. 5) : « On en est encore toujours à attendre une étude scientifique... En attendant une étude complète, écrite par quelque savant espagnol ayant les documents d'archives à sa portée... ».

Un savant espagnol vient d'écrire cette étude. Et si elle n'expose pas encore, avec tous les détails utiles, la question envisagée, elle jette, sans aucun doute, une lumière très abondante sur cette histoire. Cette histoire est considérée ici du côté espagnol ; ce que le gouvernement central de l'Ordre pensait de la question est laissé plutôt de côté. Mais qui ôserait pour une telle omission juger plus ou moins sévèrement le savant auteur de l'étude que nous envisageons pour le moment ? « Non unum possumus omnes », dit le proverbe latin.

La chan. Dr. José GONI GAZTAMBIDE vient de publier dans *Hispania Sacra*, XIII, 1960 (publié en 1961), pp. 5-91, une étude intitulée : *La Reforma de los Premonstratenses espanoles del siglo XVI*.

Dans cette étude, il s'appuie sur des documents authentiques contemporains. Surtout la chronique de Diego DE VERGARA, prémontré, qui fut mêlé plus que quiconque à tous les événements qui ont abouti à la séparation des Prémontrés d'Espagne de la maison centrale, Prémontré, lui a servi de document. De cette chronique existent, jusqu'à nos jours, plusieurs manuscrits en Espagne. L'auteur s'est servi du ms. qui se trouve chez le curé de Oronoz (Navarre). Voici le titre de cette chronique : D. DE VERGARA, *Historia de la sucedido en la religion candida Premonstratense en tiempo de la Catolica Magestad de el gran monarca Phelipe II*.

Diego de Vergara naquit en 1530, prit l'habit prémontré à l'abbaye de Retuerta en 1552 ; fut plus tard plusieurs fois abbé triennal de diverses abbayes espagnoles ; il mourut en odeur de sainteté le

31 août 1601. Ses activités littéraires furent grandes. Notre confrère L. GOOVAERTS, *Ecrivains, Artistes et Savants de l'Ordre de Prémontré*, en parle au t. II, p. 334 s. ; t. IV, p. 348. Mais, comme l'article de Mr. Goni GAZTAMBIDE le montre, la liste des œuvres de Vergara publiée par Goovaerts est loin d'être complète. Plusieurs titres y peuvent être ajoutés. Voici, d'après le chan. GONI GAZTAMBIDE, la liste complète de ces travaux littéraires :

1. *Ordinarium Praemonstratense*. Transcription d'un codex de l'année 1264, achevée par de Vergara en 1554.

2. *Vita B. P. Norberti*. Transcription d'un ancien codex faite en 1554, et plus tard, traduite en castillan.

3. *Tratado del Templo de Salomon*. Ms. in-fol. (José SANCHEZ BIEDMA attribue faussement cette œuvre à un autre Didace de Vergara, prémontré, missionnaire aux Indes occidentales).

4. *Instituciones y colaciones de Casiano y reglas de san Pacomio, Serapion, Macario Egipcio, Macario el Alejandrino y Pafnucio*. Traduction castillane terminée en 1568, et revue en 1580.

5. *Cartularios de Retuerta, Aguilar, Ibeas y San Pelayo*, pour les années durant lesquelles Vergara y était prélat.

6. *Obras del venerable Kempis*, traducidas del idioma latino al castellano per el P. VERGARA premonstratense (Valladolid, 1599), 3 vols. Cette œuvre fut rééditée à Paris en 1847.

7. *Historia de lo sucedido en la religion candida Premonstratense en tiempo de la Catolica Magestad de el gran monarca Felipe II*. Bibl. de la R. Ac. de la Hist. Madrid, mss. 11-1-5 (2 voll.) ; Bibl. Univ. Valladolid, ms. 336 (1 vol.) ; Arch. del monasterio de La Vid, La Vid, Libros 18 y 20 ; ms. Vid I bis) ; Bibl. central de Barcelona, Memorias del monasterio de Bellpuig de las Avellanas.

Quant au num. 6 de cette liste, Et. DE NORIEGA donne quelques compléments. Noriega a composé une notice biographique de Vergara, dont le chan. GONI GAZTAMBIDE publie des extraits, l. c., pp. 88-92, d'après un ms. conservé à la bibl. de La Vid. De Noriega donne le contenu complet des num. 4 et 6 de la bibliographie de Vergara. Le contenu de cette collection nous semble très intéressant ; on y constate que Vergara cherche partout, jusqu'aux Pays-Bas, les meilleures œuvres spirituelles, selon lui, pour en nourrir ses religieux. Voici comment de Noriega, décrit en 1720, le contenu de ces volumes, qu'il avait en mains à l'abbaye de Retuerta :

« Ibi legitur praefato anno 1596 in fine novembris duobus volu-

minibus opus comprehendit ac peregit. Tractatus autem quos traduxit sunt sequentes : Sermones 30 ad novitios et 9 ad fratres ; Alphabetum monachi ; Consolatio pauperum et infirmorum ; Manuale iuvenum ; Quinque libri de discipulis claustralium ; Dialogus novitiorum ; Doctrinale iuvenum ; Enchiridion fidelis cellarii ; De Sacramento altaris ; De vita solitaria et silentio ; De tribus tabernaculis ; De vera compunctione ; Hortulus rosarum ; Vallis liliorum ; Hospitale pauperum et infirmorum ; Vitae Gerardi Magni, D. Florentii et discipulorum (les grands auteurs spirituels des anciens Pays-Bas des Frères de la Vie commune, lui étaient donc familiers et il trouvait ces auteurs utiles pour ses religieux espagnols), D. Joannis Gronde, D. Liberti de Viana, Joannis Cacabi, Arnoldi, vita etiam Thomae a Kempis (auteur de l'Imitation du Christ). Offert in fine alio volumine comprehendere epistolas et insignem tractatum De imitatione Christi, ex quibus solas epistolas ad calcem secundi voluminis ab ipso additas invenimus. Haec omnia cum Institutionibus et Collationibus Cassiani in bibliotheca huius monasterii Retortensis asservantur » (l. c., p. 90).

Parcourons donc les péripéties de l'origine de la séparation des Prémontrés d'Espagne, à la lumière de l'article du Dr. GONI GAZTAMBIDE ; celui-ci a pu consulter et étudier « l'histoire de la Réforme de la circarie d'Espagne », dont nous lisons dans nos *An. Praem.*, VIII, 1932, p. 9, n. 24 : « Cette histoire ne fut jamais publiée ».

Le saint pape, Pie V, entreprit, en dehors des autres réformes qu'il apporta à l'Eglise, aussi la réforme des religieux. Le pape apprit, en janvier 1567, de la part du nonce apostolique, Castagna, qu'une réforme était devenue nécessaire chez les prémontrés d'Espagne. Une lettre du secrétaire du pape, le P. Michel Bonelli, O. P., au cardinal Alexandrino, parle de l'anarchie qui régnait aussi bien parmi les supérieurs que parmi les religieux prémontrés. Rappelons que nous sommes au temps des abbés commendataires, à Prémontré même. Mais il est clair que la Cour d'Espagne de ce temps est mêlée de près à la campagne qui se dresse contre les Prémontrés. Les religieux Hiéronymites étaient particulièrement chers au roi Philippe II d'Espagne.

Le 16 avril 1567 parut un premier bref papal : « Superioribus mensibus ». Voici ce qu'on trouve, entre-autres, dans ce bref, rédigé à l'insu des Cardinaux : les conditions de vie religieuse des Prémontrés en Espagne, ont amené le pape à cette décision : « Volumus... quod dicti fratres Praemonstratenses ad observantiam fratrum S.

Hieronimi de Observantia Hispaniarum... cum effectu reducantur ». Le contenu de ce Bref, resté jusque-là secret, quant à son application aux Prémontrés, parvint à la connaissance de ceux-ci, le 12 août 1567. Pour en connaître la teneur exacte, les Prémontrés décident d'envoyer sans tarder, un des leurs à Rome. L'abbé de St.-Saturnin de Medina del Campo, Gonz. de Salas, est envoyé à Rome, comme procureur spécial ; il y restera plusieurs années et se fera des amis fidèles et influents.

Salas partit d'Espagne le 22 septembre 1567 ; le 3 novembre, il est à Gênes, et le 12 du même mois, il entre à Rome. Il y sera tout-de-suite l'hôte du cardinal Fr. Lomellini. Quand celui-ci lit le bref pontifical « Superioribus mensibus », il comprend le sens de ce bref : les ministres du roi d'Espagne, Philippe II, veulent éteindre l'Ordre de Prémontré en Espagne, et enrôler les Prémontrés dans l'ordre des Hiéronymites. Le bref fut expédié en effet après des instances faites par le roi d'Espagne auprès du Saint Père.

Le cardinal Lomellini sera, sans tarder, le soutien fidèle de Salas. Il commence à mettre le procureur des Prémontrés en relations avec le cardinal de Ferrara, Hippolite d'Este. Celui-ci se dit prêt à parler à Sa Sainteté, pour être à la hauteur des véritables intentions de Celui-ci dans cette affaire. Plusieurs Cardinaux sont accostés par le cardinal de Ferrare, avant de parler au Saint-Père.

Le pape Pie V explique clairement ses intentions. Il n'a nullement l'intention de supprimer l'Ordre de Prémontré en Espagne ; mais il veut apporter un remède efficace aux abus, qui existeraient, comme on le Lui a communiqué, chez ces religieux. A cet effet, il a confié aux Hiéronymites de faire une visite canonique informative ; mais les Prémontrés ne devront pas nécessairement abandonner leur habit régulier, ni quitter leurs maisons ; mais il a envisagé au besoin la désignation d'un supérieur général prémontré en Espagne.

Le pape confie l'affaire en cours au cardinal Boncompagni. Celui-ci apprend, de la bouche du Saint-Père, la confirmation des déclarations faites au cardinal Lomellini. Ces intentions seront communiquées au nonce apostolique en Espagne.

Entretiens, les Hiéronymites d'Espagne avaient appris ce que les Prémontrés avaient obtenu récemment à Rome. De plus, on racontait que l'abbé prémontré, Salas, était emprisonné à Barcelone. Par conséquent, on décidait d'envoyer, sans tarder, un autre confrère, Didace de Vergara, à Rome. Celui-ci partit le 7 janvier à Barcelone ; à Gênes il est mis à la hauteur de la situation de l'affaire à

Rome. Arrivé à Rome même, il reprend les démarches faites par Salas. Et on lui confirme les intentions papales que Salas avait déjà obtenu.

Le pape a promis à Salas de prendre des informations complémentaires.

Philippe II, de son côté, resta sur ses positions. Les Prémontrés d'Espagne doivent disparaître et se mettre tout simplement sous la juridiction des Hiéronymites. Mais les Prémontrés se défendent. Ils reconnaissent que des abus existaient chez eux ; mais d'autre part, il y a des signes évidents de renaissance religieuse et spirituelle. Parmi ceux-ci, il signalent l'érection du collège universitaire de Salamanque, la culture et la volonté de réformes chez des Prémontrés, comme Diego de Vergara, Jérôme Calderon. Diego de Mendieta, Juan del Puerto, Juan Martinez, et autres. De plus, le bref pontifical de 1567, « *Superioribus mensibus* », ne parle pas aussi clairement comme on l'avait cru à la première lecture. De son côté, le général des Hiéronymites, fr. Fr. de Pozuelo, se rend compte de la diversité existante entre son ordre et l'ordre des Prémontrés, et reconnaît qu'une fusion des deux ordres, sous une autorité supérieure, sera plus difficile que plusieurs l'avaient escompté.

Les évêques, de leur côté, commençaient à se mêler de la question. Et les Prémontrés trouvaient des amis fidèles chez ceux-ci. Ainsi, l'évêque d'Osma, se met résolument de leur côté.

Les Hiéronymites commençaient cependant leur visite canonique ; et où cela leur parut possible, ils donnèrent aux Prémontrés visités l'ordre de se mettre sous leur juridiction religieuse. Quelques abbés, de tempérament plus faible, ne faisaient pas opposition. Au grand scandale d'autres prélats et religieux prémontrés.

Le chan. GONI GAZTAMBIDE donne sur ce point maint détail très significatif.

Les évènements de Retuerta surtout firent impression. Conséquemment à la déclaration des religieux et supérieurs de cette maison, qu'ils admettaient une visite canonique du général des Hiéronymites, pour promouvoir plus efficacement la réforme, mais qu'ils ne pouvaient admettre de disparaître comme ordre séparé et d'être joints tout simplement aux Hiéronymies, on en vint jusqu'à des violences physiques ; même le prison fut pour quelques-uns la suite de leur conduite courageuse.

Diego de Vergara, de son côté, ne restait pas inactif à Rome.

En avril 1568, il obtint à Rome un nouveau Bref pontifical, favorable à l'ordre de Prémontré.

Les Prémontrés ne divulgèrent pas aussitôt l'existence de cette intervention pontificale. La façon d'agir des Hiéronymites y fut réprouvée. Lentement le contenu de ce Bref fut communiqué aux confrères, qui reprirent courage. Les Hiéronymites, de leur côté, ne s'avouèrent pas si facilement vaincus ou dépassés. Après quelques résistances cependant ils se retirèrent de plus en plus de tout ce qu'ils avaient entrepris afin de résorber les prémontrés espagnols dans leur propres rangs.

De retour dans son pays après son voyage à Rome, Vergara adressa aussi un memorandum au roi Philippe II. Il parle dans ce memorandum de 6 accusations ou « gravamina » contre les Hiéronymites. Voici le n° 6 de cette liste : dans leurs visites ils traitent plus du temporel que du spirituel ; ainsi ils ont obtenu qu'à Retuerta il n'y a plus eu de Messe conventuelle depuis cinq mois ; la lampe du sanctuaire est éteinte, les cloches restent muettes ; et si quelqu'un dit encore la Messe, c'est pour obtenir une pitance.

L'offensive des Prémontrés obtient des succès. Le nonce adresse, le 6 juin 1568, une lettre énergique au cardinal Espinosa ; une autre au cardinal secrétaire d'Etat de Pie V. Toujours avec la même intention : empêcher l'aggrégation des Prémontrés aux Hiéronymites.

Bientôt de nouvelles plaintes s'élèvent chez les Prémontrés : il semble que les Hiéronymites ne se sont pas conduits dans leurs visites canoniques comme ils devaient le faire ; ils ont emporté même des documents importants des maisons visitées, qui garantissaient leurs possessions.

Le 1 août 1568, les Prémontrés se réunirent en chapitre provincial à Retuerta, sous la présidence du prélat Luc d'Avila, abbé de Retuerta ; secrétaire du Chapitre fut Vergara. L'abbé général de l'Ordre, abbé commendataire, le cardinal d'Este, avait donné son consentement à la réunion de ce chapitre. Dans ce chapitre, on envisagea une réforme sérieuse, conforme aux Brefs et au désir de Sa Sainteté Pie V et du Roi. La fondation du collège universitaire de Salamanque, décidée auparavant, sera faite sans aucune tergiversation. Le premier recteur en sera François de Melgar, religieux de la Caridad. Et l'Université de Salamanque approuve l'aggrégation de ce Collège à son institut, le 6 juin 1569. De plus, un collège de grammaire, pour les futurs novices de l'Ordre sera fondé. Et on dis-

cute de la question des abbés triennaux : ceci pour empêcher plus facilement l'intrusion d'abbés commendataires. Le secrétaire du chapitre, Vergara, présenta aussi, à l'approbation de ce Chapitre, une traduction des *Collationes* de Cassien.

Dèsque le roi apprit qu'un chapitre eut lieu chez les Prémontrés, il se hâta d'ordonner la dissolution immédiate de ce Chapitre. En même temps il défendit toute réunion semblable avant la fin de la visite en cours des Hiéronymites chez les Prémontrés.

Quand ceux-ci apprirent cette réaction énergique du roi, plusieurs prélats se hâtèrent de présenter leurs excuses. En même temps cependant, ils exposèrent une autre fois qu'une jonction des Prémontrés aux Hiéronymites leur semblait non-avenue. Le fait qu'un Judas était membre du corps apostolique n'était point pour le Seigneur une raison pour abolir ce corps. Une réforme sérieuse était nécessaire, on l'accordait ; mais autre chose était une suppression.

Le pape Pie V tenait entretemps fermement au Bref du 18 mars 1568 : réforme, oui ; suppression des Prémontrés : non ! Le 21 juillet le secrétaire du pape écrit dans ce sens au nonce de Madrid ; une seconde fois, le 28 août de la même année. Mais l'opinion du roi d'Espagne ne changeait pas : suppression, ou au moins soumission des Prémontrés aux Hiéronymites. Et ces derniers tenaient fermes à cette solution. Ils le font si durement que les Prémontrés écrivirent à Rome pour y porter leurs plaintes.

Enfin, le pape confie la charge de visiteur des Prémontrés au nonce Castagna. Il le fait par un bref « Cum sicut accepimus » du 8 décembre 1569. Qu'il instaure chez les Prémontrés une meilleure discipline, qu'il porte remède aux abus ; mais une suppression n'a pas de sens pour lui. Un autre bref est expédié, pour la même raison, au nonce, le 10 avril 1570 : « Cum nos alias canonicos ». Au nonce y sont concédés pleins pouvoirs : les Hiéronymites lui doivent donner toutes leurs notes des visites canoniques faites chez les Prémontrés ; le nonce pourra punir tous les prélats, abbés, chanoines sans procès préalable ; introduire des charges triennales ; convocation annuelle du chapitre provincial ; élection d'un provincial avec des pouvoirs suffisants pour des réformes efficaces ; envoi de religieux de monastères moins exemplaires à d'autres maisons, et suppression de couvents qui ne peuvent pas nourrir treize religieux ; les religieuses ne seront plus soumises à l'Ordre, mais à l'Ordinaire.

Le Cardinal de Ferrare, d'Este, donna aux Prémontrés d'Espagne le conseil d'admettre promptement la réforme préconisée par

le nonce. En fait cependant, cette réforme sera retardée. Car entre-temps, les Prémontrés ne restaient pas inactifs quant à la défense de leurs privilèges séculaires.

Le procureur des Prémontrés à Rome, Gonzalo de Salas, abbé de Saint Saturnin de Medina, mourut à Rome même, le 25 janvier 1571. Au cours du mois de juillet 1571, fr. Juan Martinez, profès de Saint Saturnin, est envoyé par ses confrères pour remplacer le premier, comme leur grand défenseur dans la ville des Papes. Lui aussi trouvera un grand appui auprès du cardinal Lomellini.

Le pape Pie V mourut en 1572. Le cardinal Bomcompagni, depuis plusieurs années un ami des Prémontrés, devint son successeur; Grégoire XIII est dorénavant son nom. Ormaneto, évêque de Padoue, est nommé nonce en Espagne. Celui-ci y fera aboutir la réforme des Prémontrés.

Le chan. Goni Gaztambide, expose les détails de cette histoire. Et quand nous lisons dans les *An. Praem.*, VIII, 1932, p. 13 : « Les renseignements de l'Annaliste Hugo sont ici très incomplets », il convient de dire que l'article du chan. Goni donne ici mainte information complémentaire.

La même année, meurt le cardinal de Ferrare, le général, abbé-commendataire de Prémontré. Despruets est nommé son successeur par le pape. Ce fut le procureur des prémontrés espagnols à Rome, « qui joua, paraît-il, un rôle dans la nomination de Jean Despruets comme général de Prémontré », comme le disent les *An. Praem.*, l. c., p. 11. Cette supposition est affirmée positivement par le chan. Goni, qui écrit, l. c., p. 67 : « Gracias a la diligencia de fray Juan Martinez fue nombrado para sucederle fray Juan Despruets, prior del colegio universitario de Paris y predicador famosísimo de la orden premonstratense (10 decembre 1572). Con él comenzaba una nueva era, en la que el monasterio asumia el papel director en la reforma de la orden y trataba de mantener a toda costa la unidad de la misma ».

Martinez avait demandé au pape Grégoire XIII de prendre sans tarder les décisions nécessaires pour faire aboutir enfin la réforme des Prémontrés en Espagne. Cette démarche eut lieu le 10 février 1573. Et le 25 avril, le pape écrit au nonce Ormaneto pour lui concéder les mêmes facultés données jadis au nonce Castagna, quant à cette réforme désirée et attendue.

Peu après eut lieu, à Retuerta, le chapitre provincial décisif, sous la présidence du nonce Ormaneto. Les décisions les plus importantes

de ce Chapitre sont indiquées dans nos *An. Praem.*, l. c., p. 13 s. 7e chan. Goni (l. c., p. 70) y ajoute une autre décision : Les Prémontrés d'Espagne suivront dorénavant le rite romain et prendront le bréviaire romain. Cette décision fut mise en pratique depuis Noël de 1573 ; et le chan. Goni en indique la raison : « pero los missales y brevarios impresos en Flandes resultaban muy caros » (l. c., p. 73).

Les décisions de chapitre provincial espagnol de Retuerta furent communiquées, par intermédiaire du nonce apostolique en France, au général de l'Ordre, Despruets. Le secrétariat d'Etat du Souverain Pontife, y ajoutait une note, dans laquelle il manifestait son approbation. Le Général ne répondit pas. D'après le chan. Goni, il agit de cette façon, parce qu'il estimait la manière d'agir de ses confrères espagnols contraire à la législation de l'Ordre. Au cours du chapitre général de 1574, il fit décréter que l'organisation des Prémontrés espagnols était contraire aux coutumes et aux statuts séculaires de l'Ordre (cfr. *An. Praem.*, XVI, 1940, p. 6 : pag. spec.). L'attitude du général Despruets était donc intransigeante.

En Espagne même, ce qui avait été décidé fut mis en pratique systématiquement. Les nouvelles Constitutions furent approuvées au chapitre provincial de 1575, célébré à l'abbaye de la Vid. Le nonce Ormaneto rapporte cette décision au Saint Siège dans une lettre du 6 octobre de la même année. En 1576, un nouveau chapitre provincial eut lieu (le 17 juin à Retuerta) ; on insista auprès du nonce pour que celui-ci en fût le président. On constate que quelques-uns des Prémontrés qui jouissaient alors d'une grande autorité morale auprès de leurs confrères n'y furent pas admis : ainsi Jérôme Calderon (cfr. *An. Praem.*, VIII, 1932, p. 19 et n. 2) ; Rodrigue de Monroy. Calderon renonça à toute voix active et passive. Ne furent-ils pas d'accord ? Ou pensaient-ils qu'il fallait chercher une solution quant au différend qui les séparait de Prémontré, et de l'abbé général ?

A ce Chapitre, Diego de Vergara fut élu provincial. Peu après, le nonce Ornamento, envoie une lettre à Rome, dans laquelle il écrit qu'il était très content de tout ce qu'il avait pu constater au cours de ce Chapitre. Il proclame aussi sa grande admiration pour le provincial de Vergara. Dans sa lettre du 3 juillet 1576, il écrit : « Ha sido eligido provincial fray Diego de Vergara, abad de Aguilar, hombre de edad madura, de buena y ejemplar vida y de literatura, y que ha trabajado mucho en la reforma, de la que se ha mostrado

siempre muy celoso. Espero que gracias a est buen jefe vaya adelante la empresa comenzada. Se han distribuido las abadias lo mejor que el Espiritu Santo nos ha sugerido. Tambien se ha instituido un lugar solo para los novicios en el monasterio de La Vid, y uno para los profesos hasta la edad de 22 anos en el monasterio de Retuerta. Estas son las cosas principales que se han hecho con la ayuda de Nuestro Senor en esta Congregacion ».

Le chan. Goni donne aussi des détails à propos des tentatives d'union faites par l'abbé-général Despruets.

Au chapitre provincial de Retuerta de 1579, sous la présidence de Calderon, on désigne Fernand Villafane, comme vicaire de la Province, pour se rendre au chapitre général de Prémontré. Cette désignation suppose un désir d'entente de la part des Prémontrés espagnols. Despruets espérait pouvoir arriver à maintenir l'unité dans l'Ordre. Le 5 août 1579, le provincial d'Espagne et Juan Martinez écrivèrent au général Despruets une lettre, dans laquelle ils manifestent leur déférence et soumission. L'abbé général répond d'une façon décidée ; il nomme Calderon son Vicaire en Espagne, sous la condition que les Espagnols reprennent la liturgie prémontrée et payent les tailles accoutumées. Cette réponse du général Despruets n'eut pas un bon accueil chez les Espagnols. Enfin, on envoie comme négociateur à Paris et Prémontré, fr. Jérôme de Villaluenga, secrétaire de la Congrégation d'Espagne. Il arriva à Paris, le 15 septembre, et fut bien accueilli par le suprieur du Collège prémontré de Paris.

Les *An. Praem.*, VIII, 1932, pp. 21-23, exposent comment ces pourparlers commençaient favorablement, pour finir avec le voyage de Villaluenga à Rome, et le rejet des conditions proposées à Prémontré. Au chapitre provincial de l'année 1594, on retournait à l'observance pure et intégrale des constitutions du nonce Ormaneto. Et au même chapitre, on fit part de la lettre du procureur de la Congrégation à Rome, Rodrigo de Monroy, par laquelle on apprit que le pape Clément VIII avait ordonné que tout Ordre religieux en Espagne devait désigner deux maisons dans lesquelles on observerait en toute leur rigueur la règle et les constitutions, sans dispense aucune. Le pape désigna à cet effet les abbayes de los Huertos de Segovia et Saint-Saturnin de Medina del Campo. Aux instances du provincial et des prémontrés espagnols, Clément VIII confirma les privilèges et les usages de l'Ordre qui n'étaient pas contraires aux

stipulations du Concile de Trente ; les privilèges d'une maison étaient étendus aux autres ; et les privilèges des Cisterciens furent concédés aux Prémontrés.

Peu de temps après moururent les membres principaux de ce Chapitre : del Puerto et Martinez. A. de Villaluenga devient prélat de Medina à la place de Martinez. Vergara prend la place de Villaluenga à l'abbaye de Notre-Dame del Duero ; un document contemporain proclame les mérites de Vergara : « Diego de Vergara, para que descanase, por premio de los muchos trabajos que por la religion habia pasado. Y aunque el premio era bien proporcionado a sus merecimientos, e, con toda humildad, por mandarselo asi su prelado, obedecio, pareciendole, y con razon, servia a su religion tanto en dar este exemplo de humildad y obediencia, como en todo lo demas que por mas de cuarenta y cinco anos la habia servido, cargando sobre sus hombros la mas del tiempo los negocios mas graves de toda la religion ».

Bientôt la séparation entre les deux branches de l'Ordre fut consommée. Le 4 mai 1597, le chapitre provincial avait élu comme provincial Juan de Terreros. Cette élection fut notifiée au général de Longpré. Plus d'une année après, le 23 mai 1598, ce général répondit en nommant de Terreros son Vicaire en Espagne. Les prémontrés espagnols réagirent à cette nouvelle, venant si tard. Ils écrivirent au Pape, pour que dorénavant les 4 définiteurs de la province d'Espagne puissent confirmer le Provincial élu. Le Pape fit bon accueil à cette supplique ; et le provincial fr. Fr. de Garrido, élu à l'unanimité au chapitre, le 30 avril 1600, ne demande plus l'approbation de son élection au Général de l'Ordre. Et, quand le même général adressa, le 15 août 1600, une invitation aux Prémontrés espagnols afin qu'ils viennent au chapitre général de l'Ordre de 1601, les Espagnols ne répondirent plus. Le schisme entre les deux branches était consommé.

J. B. VALVEKENS, O. Praem.

Christine de Retters (ou de Hane ?).

Il appartient à l'essence même de chaque production hagiographique d'édifier les lecteurs et de favoriser le culte d'un saint. Les moyens employés pour atteindre ce but varient avec les siècles et le milieu. Le XIII^e siècle, époque de vitalité religieuse et mystique